

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 32 (1960)

Heft: 11: Une grande enquête de l'Office cantonal du logement. Premier cahier

Artikel: Société coopérative d'habitation, Lausanne, Groupe du Languedoc : Chemin de la Tour-Grise 10, 12, 14, 16, 18 et 20 : architecte Rémy Ramelet

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125078>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

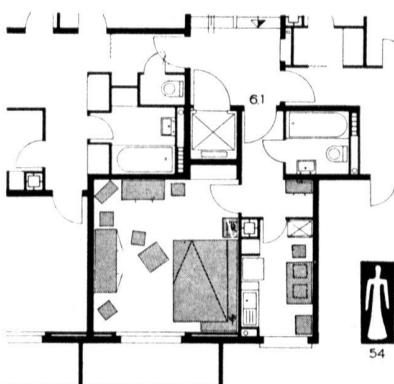
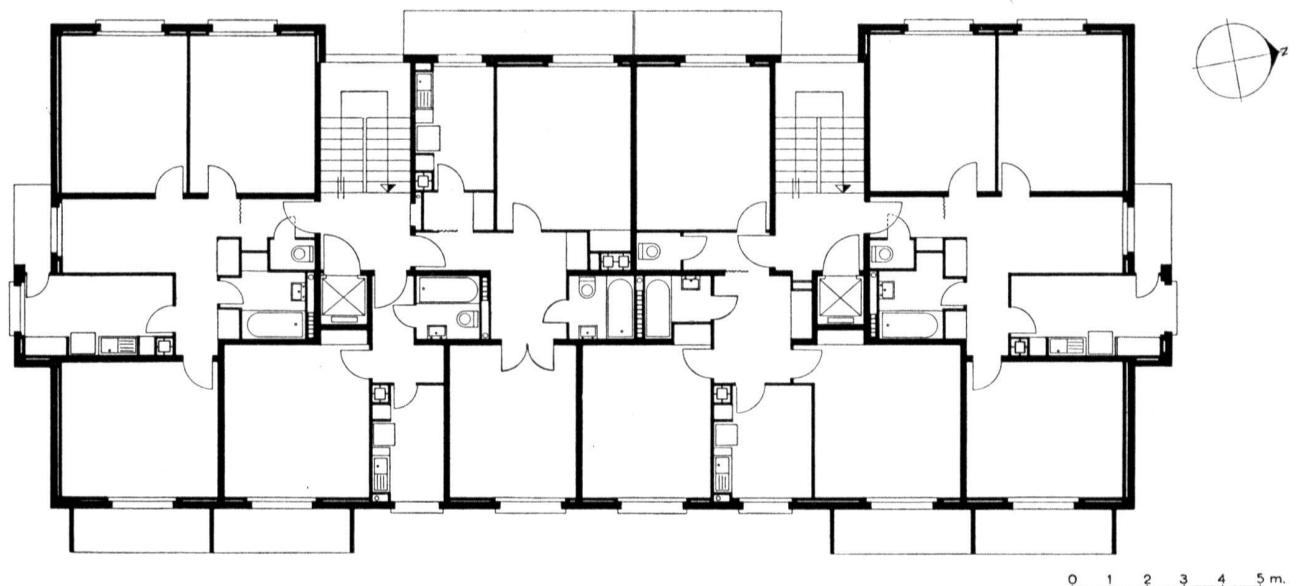
**Société coopérative
d'habitation, Lausanne
Groupe du Languedoc
Chemin de la Tour-Grise**

Architecte:
Rémy Ramelet
Lausanne



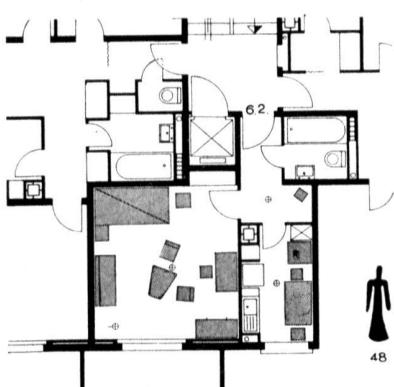
1 Photo M. Vulliemin
2, 4 Photos « Habitation »
3 Photo Wurgler

41



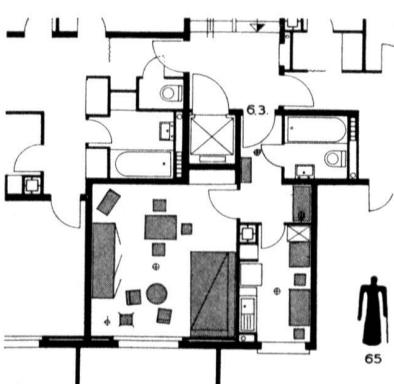
6.1. Dame de buffet, qui a quitté son ancien appartement au mariage de sa fille. Petit déjeuner à la cuisine, autres repas dehors. Souffre des bruits d'eau que font ses voisins. Ne connaît que sa voisine de palier. Cuisine petite pour recevoir des amis. Appartement éloigné du lieu de travail, chauffage fermé la nuit, concierge, chat du voisin! Prix, tranquillité, portemanteau dans le vestibule.

Disposition bizarre; il est curieux de voir comme le grand angle offert par la pièce est mal mis à profit.



6.2. Auxiliaire dans la reliure. Augmentation de salaire a permis changement de logis. Très bonnes relations avec voisins. Contente, mais critique le store de la cuisine, fixé au mur (ou soleil, ou obscur). Pas de vide-ordures; chiens et chats interdits par le bail! Soleil, confort; concierge sévère fait régner le calme (enfants).

Disposition juste; la pièce est aussitôt beaucoup plus grande.



6.3. Sans profession. Est arrivée là, venant de Caracas (Venezuela), à la suite d'une opération. Loyer mange le tiers de son revenu. Vit de préférence dans la cuisine qui est plus chaude. Radio dans la chambre. Pas de relations avec les voisins. Tranquillité, pièce ensoleillée le matin, papiers choisis par le locataire. Mais pas de vue.

Nouvelle disposition fausse et mauvaise utilisation de l'angle.

Société coopérative d'habitation, Lausanne

Groupe du Languedoc

1958

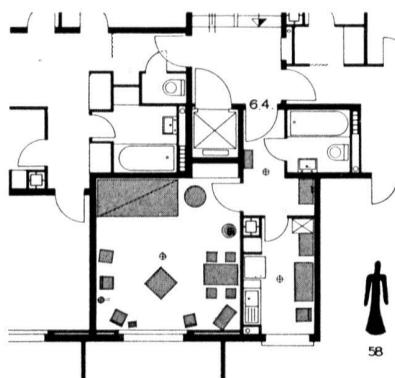
Chemin de la Tour-Grise 10, 12, 14, 16, 18 et 20

Propriétaire: Société coopérative d'habitation, Lausanne.

Architecte: Rémy Ramelet.

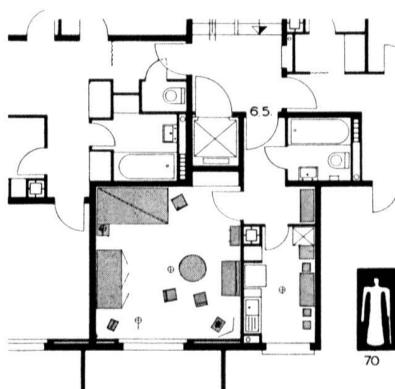
Niveaux habitables: Immeubles B et C: 6. Immeuble A: 5.

42



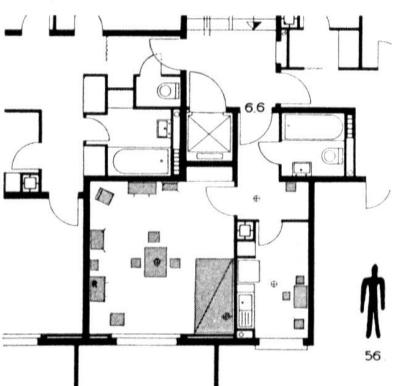
6.4. Femme de ménage (travail irrégulier). Mange à midi dehors. Se tient surtout à la cuisine. Radio dans sa chambre. Ne fréquente que la voisine de palier. Manque hall meublable pour visites. Chambre petite, manque de vue; si le lit est près de la fenêtre: courant d'air; dans le grand angle: bruit d'eau de l'appartement voisin. Assez clair.

Disposition juste mais mal mise à profit.



6.5. A quitté son ancien logement à la mort de son mari. Se tient tantôt dans sa cuisine, tantôt dans sa chambre (radio). Ne connaît que la concierge. Sort plus souvent depuis son veuvage. Satisfaite des pièces et de leur disposition. Aime se promener sur son balcon. Ne trouve que des avantages à son logement.

Très bonne disposition du mobilier.



6.6. Ouvrier d'usine (cadre). A quitté ancien immeuble transformé en bureaux. Mange à midi en ville car n'aime pas cuisiner. Bricole à la cuisine ou se tient dans sa chambre. Ne connaît personne dans l'immeuble ni dans le quartier. Aime se reposer le dimanche sur son balcon. Que des avantages: silence, soleil, bon chauffage.

Disposition quelconque et sans aucun goût.

	1	2	3	$3\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	Total
Nombre de logements	17	18	16	31	1	83
Nombre de pièces	17	36	48	$108\frac{1}{2}$	$4\frac{1}{2}$	214
Nombre d'unités ¹	51	72	80	$170\frac{1}{2}$	$6\frac{1}{2}$	380

¹ Un logement comporte autant d'«unités» qu'il y a de pièces, plus deux.

Surface de la parcelle	4904 m ²	Coût au m ³	102 fr. 40
Surface habitable	5804 m ²	Coût à l'unité	5483 fr. 90
Indice d'utilisation	1,18	Surface habitable par unité	15,27 m ²
		Loyer mensuel brut	75 fr.

45

Le montant du loyer mensuel (75 fr.) représente en moyenne 23 % du revenu que nous déclarent les locataires (16 %; 25 %; 30 %; mais nous avons écarté une réponse invraisemblable). Parmi les locataires, nous trouvons trois veuves sans profession, une retraitée, une employée de restaurant, une ouvrière non qualifiée, une femme de ménage, un contremaître d'usine. La moyenne d'âge est de 61 ans. Quatre de ces personnes mangent à midi dehors, soit pour des raisons professionnelles, soit par préférence. Cinq de ces personnes donnent leur linge à laver dehors. Le linge est séché soit à l'étendage, soit sur le balcon, soit encore dans la salle de bains. Chaque locataire dispose d'une cave.

Deux personnes se plaignent de bruits d'eau, une de bruits en provenance de l'escalier, une de l'ascenseur. À part la demoiselle la plus jeune, qui entretient des relations avec deux familles et diverses personnes de l'immeuble et du quartier, on ne se fréquente qu'entre voisins de palier. En revanche, on a gardé d'ordinaire ses anciennes relations d'amitié. Personne ne cite d'établissements communautaires dans le quartier. La grande majorité des achats se font dans le quartier, le plus souvent au magasin de la Coopérative. Un seul motorisé (scooter),

l'ouvrier. Pas de critiques quant à la dimension ou à l'ensoleillement des pièces. Deux personnes regrettent qu'il n'y ait qu'un placard. Cinq cuisinières ou réchauds électriques. Le balcon est apprécié; quelques personnes y mangent en été, ou y passent la veillée; une personne l'utilise «pour sortir les affaires». Quelques plaintes concernant les stores. Pour ainsi dire aucune critique concernant les revêtements des parois et des sols (les locataires ont pu choisir les papiers).

Les principaux avantages: tranquillité, soleil et clarté, aération, chauffage, confort. Les reproches généraux assez rares visent le manque de vue, l'absence d'un vide-ordures, l'éloignement.

Note sur l'architecture

Le plan du logement considéré est heureux, ainsi d'ailleurs que le plan de l'étage, où l'on regrette seulement les accès un peu compliqués.

En revanche, l'architecture est très discutable et ne tient aucun compte du fait que les immeubles sont placés en contrebas de la route d'accès; les saillies des façades de pignon, qui débutent au deuxième étage, sont d'un effet malheureux.

Six autres logements seront analysés dans notre prochain numéro. *Réd.*

Analyse détaillée des logements sur lesquels a porté l'enquête

19

Les pages qui suivent comportent l'essentiel des renseignements recueillis par les enquêteurs dans les logements visités.

On trouvera notamment:

a) pour chacun des douze immeubles ou groupe d'immeubles:

l'adresse exacte;
le nom du propriétaire et de l'architecte;
des indications sur l'importance de la réalisation,
la surface de la parcelle, la surface habitable
brute;
le coût au mètre cube et par «unité»;
quelques vues extérieures.

b) pour chacun des deux types de logements:

le plan de l'étage complet;
le plan de six logements différents avec indica-
tion de l'ameublement trouvé sur place;
la composition de la famille;
le prix du loyer;
le résumé des réponses données à l'enquête par
ce locataire.

De brefs commentaires accompagnent ces indications.
Nous renvoyons en outre le lecteur aux conclusions qui
sont données à la fin de ce cahier¹.

Composition des familles, explication des signes



Couple (moins de 65 ans).



Veuve ou divorcée (moins de 65 ans).



Couple âgé (plus de 65 ans).



Veuve ou divorcée (plus de 65 ans).



Célibataire âgé (homme ou femme de plus de
65 ans).



Célibataire (homme ou femme de 20 à 65 ans).



Adolescent (garçon ou fille de 15 à 20 ans).
Enfant (garçon ou fille en âge de scolarité:
5 à 15 ans).



Enfant en bas âge.

¹ Les lecteurs de l'«Habitation» trouveront ces conclusions à la fin du 2^e cahier (décembre 1960).